

me d'affaires, ne l'était pas du tout. Il considérait la religion comme un art d'agrément ajouté aux autres, comme complé-ment obligé d'une éducation de femme. Il laissait Simonne parfaitement libre d'aller à l'église, tant qu'il lui plaisait, pourvu qu'il ne fût pas obligé de la suivre. Et, le vendredi, elle pouvait se nourrir de maigre à sa guise, absorber du poisson sous toutes les formes, à condition qu'il pût manger, en face d'elle, son filet de boeuf saignant. Simonne souffrait de l'indiffé-rence de son père. Elle avait essayé de mille moyens pour le convertir à ses idées. Peines perdues ! L'homme d'affaires haussait les épaules et passait outre.

Un jour, il eut une petite attaque. On le ramassa inanimé dans son bureau, on le ramena chez lui, violet, pâmé, et sa fille crut qu'il allait mourir, et mourir sans confession. Elle eut une peur affreuse. Elle résolut de brûler ses vaisseaux, de risquer la partie suprême, pour sauver cette âme, dont Dieu lui demanderait compte. Sitôt que son père eut ouvert les yeux, elle proposa de faire chercher un prêtre à la paroisse. Le père ne répondit rien. On fut quérir le curé. L'homme d'affaires le reçut poliment, comme il aurait reçu quelque actionnaire d'une des nombreuses Compagnies qu'il adminis-trait. Il parla du dernier cours de la Bourse, du gagnant du *Derby*, du mariage du petit Chose avec la petite Machin. Mais du bon Dieu, du ciel ou de l'enfer, pas un mot. Le curé revint deux ou trois jours après ; l'homme d'affaires le retint à dîner, l'entretint de ses pauvres, et lui offrit 25 louis pour ses oeuvres. Un point, c'est tout.

Le lendemain, Simonne, énervée, dit à son père :

“ Vous me ferez mourir de chagrin. Pourquoi m'avez-vous fait élever dans une religion que vous ne suivez pas ? Je souf-fre trop de cette odieuse séparation morale entre nous. ”

Il répondit :

“ Ma chère enfant, je ne te demande pas de jouer à la